



Marché de travaux selon la procédure adaptée
(Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et
décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics – Art. 27 & 34)

BRESSUIRE & COMMUNES DELEGUEES PROGRAMME DES CHAUDIERES – PROGRAMME 2017

▶ **Maître d'ouvrage :** Commune de Bressuire

Dossier de Consultation aux Entreprises

➔ Délivré – GRATUITEMENT - sur demande écrite, mail (E.Mail : service.marchespublics@ville-bressuire.fr) et téléchargement possible sur le site <http://www.marches-securises.fr>

▶ **Décomposition des lots :**

MARCHE UNIQUE

▶ **Délai d'exécution :**

- Coût de la prestation : 60 %
- Valeur technique : 40 % (mode opératoire pour organisation du chantier, phasage, délais, moyens humains & matériels mis en œuvre pour la sécurité du chantier, et aussi moyens pour limiter les nuisances de chantier, méthodologie du tri sélectif, gestion des déchets + qualification de l'entreprise ; références pour chantier similaire et toutes justifications techniques que les candidats jugent utiles) – cf. règlement de consultation.

▶ **Date limite de remise des offres : 4 Septembre 2017 à 12 h.**

➔ **Visite obligatoire :**

- Les rendez-vous sont fixés soit le mercredi 12 juillet à 9 h ou jeudi 20 juillet à 14 h aux Services Techniques Municipaux, 9 rue Cacault à BRESSUIRE

▶ **Renseignements d'ordre administratif :**

Commune de BRESSUIRE - CS 20080 - 79302 Bressuire Cedex
Service de la Commande Publique
Tél. 05.49.80.49.87
Mail. Service.marchespublics@ville-bressuire.fr

▶ **Renseignements d'ordre technique :**

Commune de BRESSUIRE - CS 20080 - 79302 Bressuire Cedex
Service de la Commande Publique
Louis-Marie CHESSE – 06.10.18.46.71